

PACTE VITAL

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, F
Portée	courte (7,50 m + 1,50 m/2 niveaux) (5 c + 1 c/2 niveaux)
Zone/Cible	une créature vivante volontaire/niveau, ne devant pas se trouver à plus de 9 m / (6 c) les unes des autres
JS	Volonté, annule (inoffensif)
RM	oui

Le personnage lie la force vitale des cibles en un pacte mystique. Si l'une de ces cibles est réduite à moins de 0 point de vie, elle déclenche automatiquement le pouvoir du pacte. La cible déclencheuse absorbe 1 point de vie à toutes les autres cibles auxquelles il reste au moins 1 point de vie et qui se trouvent dans un rayon de 9 mètres autour d'elle. Ces points de vie s'appliquent à la cible déclencheuse comme des soins magiques.

Ces soins peuvent empêcher la cible déclencheuse de mourir si l'attaque reçue la réduisait à un nombre de points de vie négatif égal à sa valeur de Constitution. Ces soins ne permettent pas de ramener la créature déclencheuse à plus d'un point de vie : tout point absorbé en excès est perdu.

Le pacte peut être déclenché une fois par round. Il n'est pas déclenché par les effets de mort ou les effets n'infligeant pas de dégâts aux points de vie.